

SOUS-PRÉFET DE SAINT-MALO

LE SOUS-PREFET DE SAINT-MALO

Saint Malo, le 20 septembre 2019

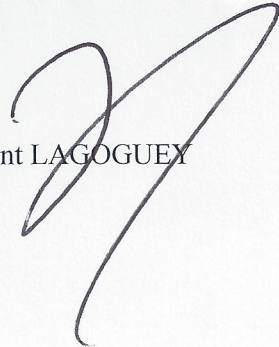
Monsieur le Président,

Par courrier en date du 18 septembre 2019, vous appelez mon attention sur la qualité de l'air à Saint-Malo, et plus particulièrement, vous souhaitez obtenir des informations sur les engagements pris par l'entreprise TIMAC consécutivement aux arrêtés préfectoraux de mise en demeure pris en 2018.

Je prends note de vos demandes et m'engage à y répondre dans les prochaines semaines avec précision et transparence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Vincent LAGOGUEY



Monsieur le Président
Association OSONS
40 ter Square des Caraïbes
35400 SAINT-MALO